

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations



Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du Jeudi 17 Novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 61  
 Nombre de membres présents : 47  
 Nombre de membres ayant  
 donné pouvoir : 7  
 Nombre de membres excusés : 4  
 Nombre de membres absents : 3

Date de convocation :  
 10 novembre 2022

Acte rendu exécutoire après visa du  
 contrôle de légalité le :

2 DEC. 2022

et affichage le :

2 DEC. 2022

8 - Domaines de compétences par thèmes  
 8.7 - Transports

**Objet : Guichet gare de Vire - Signature d'avenants avec la SNCF pour prolongement de conventions et prise en compte d'un nouvel outil de vente au guichet**

L'an 2022, le 17 novembre à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 10 novembre 2022.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 10 novembre 2022.

Mme Annick ALLAIN a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	X				
<b>PERIGNY</b>					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO	X				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL	X				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET			Mme Catherine GARNIER		
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT	X				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT			Mme Emilie HERVY		
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON-VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL			Mme Coraline BRISON-VALOGNES		
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE			M. Denis JOUAULT		
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS				X	
<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER	X				
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN			Mme Annie ROSSI		
Mme Marie-Ange CORDIER					X
M. Serge COUASNON			M. Pascal MARTIN		
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Sylvie GELEZ	X				
M. Corentin GOETHALS				X	
Mme Catherine MADELAINE	X				
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT			Mme Marie-Noëlle BALLÉ		
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>61</b>		
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>47</b>		
<b>Quorum</b>			<b>31</b>		
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*)</b>			<b>54</b>		

M. Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Cinq conventions pour l'exploitation du guichet de la gare de Vire sont actuellement en cours jusqu'au **30 novembre 2022** :

**a) Deux d'entre-elles signées avec SNCF Voyageurs :**

- Un contrat d'agrément
- Un contrat de location et de maintenance de machine de vente SNCF complété par avenant n°1 du 19 décembre 2019

**b) Trois signées avec SNCF Gares & Connections :**

- Une convention des prestations de services,
- Une convention de coopération pour l'entretien des locaux,
- Une convention de coopération pour le suivi des équipements de la gare (Tour de Gare).

Par mail du 28 septembre 2022, la SNCF a informé l'Intercom de la Vire au Noireau de l'évolution du poste de vente de billets SNCF avec la mise en place d'une nouvelle application « SOLAR » à compter du 12 octobre 2022 et de la nécessité de signer des avenants aux contrat d'agrément et contrat de location et de maintenance de machine de vente SNCF, pour la prise en compte de cette adaptation. Les deux agents en poste au guichet ont d'ailleurs suivi une formation à l'utilisation de ce nouvel outil le 7 octobre 2022.

Par ailleurs, la SNCF a proposé la prolongation des contrats en cours pour une durée de 1 an soit jusqu'au 30 novembre 2023.

**Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les avenants à intervenir visant :**

- à l'évolution du poste de vente avec la prise en compte de la nouvelle application « SOLAR »
- au prolongement des cinq conventions en cours jusqu'au 30 novembre 2023.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>54</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

La secrétaire de séance  
Mme Annick ALLAIN




Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER

